

RÈGLEMENT DU CONCOURS DE POÉSIE :

«Eloge de l'autre»

Du 22 octobre 2007 au 11 janvier 2008



Organisateurs – Thème

L'association Suresnes Information Jeunesse (SIJ), en partenariat avec le lycée Paul Langevin et la Médiathèque, organise un concours de poésie intitulé : «Eloge de l'autre».

Ce concours débutera le lundi 22 octobre 2007 et s'achèvera le vendredi 11 janvier 2008.

Qui peut participer ?

Le concours de poésie s'adresse à tous les élèves scolarisés au lycée Paul Langevin de Suresnes (Secondes, Premières, Terminales, BTS).

Comment participer ?

Le concours consiste, pour chaque participant, à créer une ou deux poésies maximum, autour du thème : «Eloge de l'autre».

La ou les poésies devront être tapées sur ordinateur en respectant les consignes techniques précisées plus loin.

Elle(s) sera(ont) accompagnée(s) de :

- 1) La fiche d'inscription (fournie avec le règlement) mentionnant le nom, l'âge, la classe, le numéro de téléphone et l'adresse e-mail du concurrent.
- 2) Le bordereau d'autorisation parentale pour les élèves mineurs (deuxième partie de la fiche d'inscription).
- 3) L'autorisation d'image dûment complétée et signée.
- 4) Une photo d'identité en couleur.
- 5) Le fichier informatique de la poésie (déposé au SIJ par le biais d'une clé USB, disquette...)

Afin de conserver l'anonymat des participants, merci d'indiquer uniquement le numéro de la fiche d'inscription sur la poésie dactylographiée, ainsi que sur le fichier informatique.

Les poésies sont à déposer au SIJ, face au lycée.

Consignes pour la réalisation :

La poésie doit être une création personnelle, avec ou sans titre.

Toutes les formes sont admises :

- ✓ formes fixes (sonnet, ballade, rondeau...)
- ✓ vers réguliers ou vers libres
- ✓ poèmes en prose

Consignes techniques pour la rédaction de chaque poésie :

- Format : A4 portrait
- Police de caractères : « Times New Roman »
- Taille 18
- Nombre de lignes : 32 lignes maximum, y compris les lignes vierges (saut de ligne)
- Interligne simple
- Marges de 2 cm. à gauche, à droite, en haut et en bas
- Format du fichier : « .doc » ou « .rtf »
- Le numéro de la fiche d'inscription sera inscrit à gauche du titre, ou sur la première ligne.

Calendrier

Les participants devront retourner leur(s) poésie(s) au SIJ dès maintenant et **avant le vendredi 11 janvier 2008 à 18h00, date limite de dépôt.**

Après lecture des poésies et délibération par le jury adulte, la remise des prix aura lieu le 14 mars 2008, dans la salle polyvalente du lycée Paul Langevin.

Le jury

Le jury est constitué de trois membres du personnel de SIJ, cinq du lycée Paul Langevin, un de la médiathèque de Suresnes, un écrivain local et une libraire de Suresnes.

Un jury lycéen attribuera le prix « coup de cœur ».

Les prix

Les 6 meilleures poésies seront récompensées de la façon suivante :

- ✓ **1^{er} prix** : 1 livre autour de la poésie et 80 € en bons d'achat
- ✓ **2^{ème} prix** : 80 € en bons d'achat
- ✓ **3^{ème} prix** : 60 € en bons d'achat
- ✓ **Du 4^{ème} au 6^{ème} prix** : 40 € en bons d'achat

De plus, l'une d'elles sera récompensée par un **coup de cœur lycéen** : 40 € en bons d'achat.

Par ailleurs, une communication sur les poésies gagnantes sera effectuée dans différents supports médias.

Dispositions diverses

Les décisions du jury sont irrévocables et ne pourront donner lieu à quelque contestation que ce soit.

Les participants majeurs ou leur tuteur légal, autorisent les organisateurs et la Ville de Suresnes à utiliser leur(s) texte(s), et à citer leur nom et prénoms dans le cadre :

- ✓ d'une publication : journal, magazine, livre, site Internet et tout autre support connu ou inconnu
- ✓ de l'édition et de la mise à disposition d'un recueil des poésies
- ✓ d'une lecture publique

sans que cette utilisation n'entraîne de contestation, de versement de droits d'auteur, ni ne donne lieu à une quelconque contrepartie.

La participation à ce concours entraîne l'acceptation pure et simple du présent règlement dans son intégralité.

FICHE D'INSCRIPTION ET AUTORISATION DE PUBLICATION

A retourner avec la poésie au SIJ, face au lycée

N° A REPORTER SUR LA POESIE :

NOM

Prénom

Age

Classe

Téléphone

E-mail

Déclare avoir pris connaissance du règlement du concours de poésie « Eloge de l'Autre » et l'accepte dans son intégralité.

Certifie être l'auteur de la poésie. Certifie qu'elle est inédite.

A

Le

Signature précédée de la mention : « lu et approuvé »

AUTORISATION PARENTALE (pour les mineurs)

Je soussigné(e),

NOM

Prénom

Adresse

Parent ou tuteur deautorise mon enfant mineur à participer au concours de poésie « Eloge de l'Autre ».

A

Le

Signature